



3 août 2023

(23-5277)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: RÈGLEMENT DE 2007 (MODIFICATION) SUR LES DESSINS ET
MODÈLES INDUSTRIELS (S.I. N° 620/2007)

Membre présentant la notification	IRLANDE
--	----------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement de 2007 (modification) sur les dessins et modèles industriels (S.I. n° 620/2007)
Objet	Dessins et modèles industriels
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_10959_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/IRL/D/5
Brève description du texte juridique notifié	
Le règlement notifié apporte une modification mineure au Règlement de 2002 sur les dessins et modèles industriels et autorise une personne participant à une procédure menée devant le Contrôleur des brevets, des dessins et modèles et des marques ou le propriétaire d'un dessin ou d'un modèle enregistré à avoir une adresse de service dans l'Union européenne plutôt que dans l'État.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	5 septembre 2007
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	26 avril 2023
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	<i>Intellectual Property Unit</i> (Unité de la propriété intellectuelle) <i>Department of Enterprise, Trade and Employment</i> (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi) trademarks@enterprise.gov.ie

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.